

## Développement durable Médiaterre à l'agence des Allobroges

Les Médiaterre, volontaires en service civique ([www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)) interviennent à Saint-Alban-Leyse, Saint-Badolph et Challes-les-Eaux pour informer les familles des enjeux de l'éco-citoyenneté et leur présenter les éco-gestes, les tris de déchets... Prochaines animations : **le 4 mai à Saint-Alban-Leyse**, place du Commerce, de 15 h 30 à 17 h 30, **le 25 mai à Challes-les-Eaux**, de 15 h 30 à 17 h 30.

## Logement Habiter-chambery.fr est en ligne

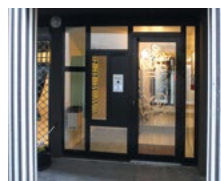
Ce service inédit de Chambéry Alpes Habitat et de la SAIEM de Chambéry vous tiendra informés des offres locatives, des opportunités d'accession à la propriété et des ventes HLM. Un support innovant et simple d'utilisation, pour faciliter vos recherches immobilières dans Chambéry et sa métropole.



## Agenda La Foulée de Chambéry Haut'rement

Le **samedi 4 juin**, participez à un circuit de course pédestre, dans le quartier des Hauts de Chambéry. Un parcours de 3 km ouvert aux familles et aux enfants, ainsi qu'une course non chronométrée de 10 km pour les amateurs de sport sont au programme. Le mot d'ordre de cette manifestation : convivialité et festivité ! De nombreuses activités seront proposées par les associations du quartier.

## À louer



### Hyper centre-ville de Chambéry

Zone piétonne. T3 de 66 m<sup>2</sup>.  
Proche toutes commodités.  
Possibilité stationnement.  
Loyer mensuel : 405,21 € + 131 €  
de charges (eau chaude  
et chauffage compris).  
Contact : 04 79 70 90 00

## Devenez propriétaire en toute sécurité



### L'Avant-Scène

Rue des Martinettes à Chambéry.  
Appartements neufs du T1 au T4.  
T2 de 49 m<sup>2</sup> à partir de 134 000 €\*  
avec parking privatif en sous-sol.  
Contact : 04 79 71 88 50  
\*Location-Accession : soumise à conditions  
de ressources

## PAROLES DE LOCATAIRES

### Que peut-on vraiment jeter dans les toilettes ?

**Julie, locataire d'un T2 à Bellevue**

Le plus souvent par ignorance, les gens jettent toutes sortes d'objets dans leurs toilettes (couches, lingettes, restes alimentaires, détergents, médicaments...). Ces habitudes sont à bannir car leurs conséquences sont problématiques. Outre l'impact environnemental, vous serez gênés par les mauvaises odeurs, dans le meilleur des cas. Dans les situations extrêmes, les conduits d'évacuation peuvent se boucher. Pour rappel, le coût du débouchage, souvent élevé, reste à la charge des locataires. En résumé, ne jetez que le papier toilette; tous vos autres déchets doivent être évacués dans les poubelles appropriées.

## ➤ VOUS AVEZ UNE QUESTION, UNE REMARQUE, UNE INFO À PARTAGER ?

Contactez-nous au **04 79 71 99 99**



Apostrophe n°07 • Avril 2016 • SAIEM de Chambéry & Chambéry Alpes Habitat • Le Cristal - 1 place du Forum 73025 Chambéry Cedex • Tél. 04 79 71 99 99 • [www.chamberyalpeshabitat.com](http://www.chamberyalpeshabitat.com) • [www.saiemdechambery.com](http://www.saiemdechambery.com) • Directeur de la publication : César Couturier  
• Création et mise en page : FX Com'Unik • Illustration : Gérard Margarito • Photos : Shutterstock, DR • Impression : FX Com'Unik, sur papier aux normes PEFC.

# APOSTROPHE

LETTRE D'INFORMATION DES LOCATAIRES

## DOSSIER

# Bien vivre ensemble, un engagement au quotidien



## DOSSIER

# Bien vivre ensemble, un engagement au quotidien



**MON CONSEIL**

Pour bien vivre ensemble, retrouvons le sens de la courtoisie, du dialogue et de la convivialité entre voisins.



Les motifs de mécontentement et de tension entre voisins sont nombreux. Pour bien vivre ensemble, suivre quelques règles de bon voisinage permet à chacun de retrouver sérénité et calme. Tour d'horizon des bonnes pratiques à adopter au quotidien.

**Le respect et le savoir-vivre sont des valeurs indispensables pour assurer à chacun tranquillité et sérénité dans un cadre de vie agréable.**

### Réduire les bruits

Plus indulgents avec le bruit que nous produisons, nous n'avons pas toujours conscience de gêner notre voisinage. Le bruit dérange certes la nuit entre 22 h et 7 h du matin, mais également dans la journée. Il est l'une des causes les plus importantes de stress. Vous devez donc porter une attention particulière au volume de vos équipements audio (télé, radio). Claquement de porte, battement de fenêtres et volets, travaux bruyants, jeux d'enfant... la règle ici est de maîtriser vos nuisances sonores.

### Respecter son cadre de vie

Pour se sentir bien chez soi, **il est essentiel que chacun prenne soin de conserver les parties communes et l'environnement immédiat en bon état.** Dépose sauvage des ordures, encombrants dans les couloirs ou les montées d'escaliers, étendage du linge sur les balcons, jet de détritiques par les fenêtres... sont autant de comportements à proscrire.

### Des animaux de bonne compagnie

Chiens, chats ou autres animaux de compagnie font partie de votre quotidien. Vous en êtes responsables, à l'intérieur de votre habitation autant qu'à l'extérieur, notamment en cas d'aboiement, de divagation, d'odeurs ou de dégradation. La possession de chiens d'attaque, de garde et de défense est réglementée. Veillez à appliquer la réglementation en vigueur concernant ces animaux. Prenez également soin de ne pas nourrir les pigeons et de ne pas laisser traîner de la nourriture afin d'éviter les insectes...

**Vivre en bon voisinage, c'est aussi être tolérant avec ses voisins.**

### Que faire en cas de difficultés ?

- Discuter, aller voir son voisin
- Recourir gratuitement à un conciliateur de justice pour tenter de trouver une solution amiable. Permanence en Mairie de Chambéry ou à la Maison de la Justice et du Droit : 28 place du Forum Chambéry le Haut - 04 79 72 38 37
- Dernier recours : intenter une action judiciaire

### Vivre en harmonie

La qualité de vie dépend de la volonté de chacun et des bonnes relations entre voisins. C'est aussi participer à la vie de l'immeuble en prenant régulièrement connaissance des informations apposées sur les panneaux d'affichage. Lors de vos échanges, veillez à :

- Garder votre calme et demeurer courtois en toute circonstance.
- Privilégier le dialogue et la connaissance de l'autre, dans le respect mutuel.